

# LE COURS DE LA VIE

Bulletin municipal  
Version numérique



N° 1

Février 2020

LA VIE DE NOTRE COMMUNE



Infos Mairie  
Infos Collectivités

Bonne et Heureuse Année 2020

## SOMMAIRE

Edito de début d'année	P. 2 à 5
Infos mairie et divers.	P. 5 à 17
Infos diverses.	P. 18
Collectivités.	P. 19 à 25

Agendas des festivités de 2020 en dernière page.

**MEMENTO :**

**MAIRIE** 8, rue de l'Arz  
56230 LE COURS  
Tél. 02 97 67 21 72  
mairie.lecours@orange.fr  
questembert-communaute.fr/  
communes/le-cours

**Ecole la Petite Hironnelle**  
16, rue de l'Arz  
**09 71 38 25 31**  
07 83 72 14 22  
ecole.hirondelle.lecours  
@wanadoo.fr

**GARDERIE**  
14, rue de l'Arz  
02 97 49 29 49

**QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ**  
8, Avenue de la Gare  
56230 QUESTEMBERT  
02 97 26 59 51  
contact@qc.bzh,  
www.questembert-  
communaute.fr

**SIAEP**  
Syndicat intercommunal  
d'adduction en eau potable  
et d'assainissement  
16, avenue de la Gare,  
56230 QUESTEMBERT  
02 97 26 04 28  
[www.siaep-region-questembert.fr](http://www.siaep-region-questembert.fr)  
siaep.questembert@wanadoo.fr

**Edito du maire****Le mot du Maire.**

C'est donc la 6ème et la dernière fois, au cours de ce mandat, qu'il me revient l'honneur de vous présenter mes vœux.

Tout d'abord et comme le veut la coutume, je tiens en mon nom, au nom des Adjoints, des conseillers municipaux, des membres du CCAS et du personnel communal, à vous présenter mes vœux de bonne et heureuse année. Que cette nouvelle année vous soit agréable, douce à vivre et qu'elle vous permette de vous épanouir. J'ajoute, bien évidemment des vœux de succès dans toutes vos activités et vos projets que ce soit dans votre vie professionnelle, personnelle, familiale ou associative.

Ces vœux s'adressent également à tous ceux qui vous sont chers, à tous ceux qui se trouvent dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou qui sont confrontés à des difficultés, pour des raisons diverses et qui attendent de cette nouvelle année, des jours meilleurs.

Je profite de cette cérémonie pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants qui viennent de s'installer dans notre commune. Six familles sont arrivées cette année. Qu'ils trouvent ici l'expression d'un accueil amical et chaleureux !

A cette occasion, permettez-moi de vous faire part d'un agacement, voire d'un énervement. Vous avez tous entendu ces derniers temps, au travers de différents médias, le comportement de certains néo-ruraux. Sous prétexte qu'ils viennent de la ville et qu'ils ont soi-disant réussi, ils s'installent à la campagne et veulent nous imposer leur loi.

Ils n'acceptent plus d'entendre les cloches sonner, les coqs chanter, les chiens aboyer, ils ne supportent pas non plus les odeurs des fermes voisines et j'en passe et des meilleurs... et le pire dans tout ça, c'est que certains « Juges », que je qualifierais d'un peu trop conciliants, leur donnent raison.

A tous les nouveaux arrivants que je reçois à la mairie, je leur rappelle nos règles locales. Je leur dis que nous apprécions nos agriculteurs. Nous comprenons la rudesse de leur métier et même si au printemps pendant quelques jours, nous subissons ces parfums un peu particuliers tel que fragrance de lisier ou de fumier, ces petits désagréments ne sont rien au regard des avantages de vivre à la campagne. Aussi lorsque le soir nous sommes assis à notre terrasse, sirotant un petit verre d'eau (ou toute autre boisson mais avec modération), et que nous contemplons un magnifique coucher de soleil dans un paysage à couper le souffle, n'oublions jamais que nos agriculteurs sculptent et « décorent » ce paysage. Les agriculteurs sont les jardiniers de nos campagnes.

Après ce petit intermède, je réitère tout de même mon message de bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune, essayons de réapprendre à bien vivre ensemble.

Maintenant je vais vous faire une petite rétrospective de ce qui s'est passé dans notre commune en 2019.

#### ETAT CIVIL

Comme vous avez pu le lire dans le journal du 31 Décembre, notre commune comptabilise 670 habitants au 1<sup>er</sup> Janvier 2017. Nous sommes encore dans le peloton de tête avec + 2,1% par an d'évolution de la démographie sur la période 2012 à 2017. Nous attendons avec beaucoup d'impatience la commercialisation de nouveaux terrains constructibles sur notre commune devenue aujourd'hui très attractive.

En 2019, il y a eu 9 naissances. La municipalité a remis un petit cadeau de bienvenue à chacun de ces enfants. Nous avons enregistré trois pacs, mais aucun mariage. Il y a eu également un baptême civil.

Après ces bonnes nouvelles, nous avons vécu également beaucoup de tristesse, la commune a connu six décès en 2019.

Tout d'abord un début de mois de mai catastrophique avec le départ accidentel de notre compagnon Olivier Le Brun. Le samedi 4 Mai, tous les Coursiens étaient sous le choc lorsqu'ils ont appris la terrible nouvelle. Olivier, qui faisait partie de notre équipe municipale et était conseiller municipal depuis 18 ans, est parti trop tôt, beaucoup trop tôt puisqu'il aurait eu 45 ans très récemment.

Comme si cette terrible nouvelle n'était pas suffisante, le lendemain matin, c'est-à-dire le 5 mai, nous avons appris le décès de Christian Bonno, lui aussi parti beaucoup trop vite à l'âge de 55 ans. Nous saluons son courage et sa volonté pour affronter sa maladie. Jusqu'à la fin il a continué de faire fonctionner son entreprise de peinture. Le 20 août, c'est le dernier bistrot de notre commune qui a fermé ses portes avec le décès de Jean Gabard. Lui aussi a laissé sa porte ouverte jusqu'à la dernière minute. Le 2 Novembre, c'est Aimé Le Brun qui s'en est allé. Compagnon de chasse pour certains, compagnon de boules pour d'autres ou compagnon de cartes au club des templiers, Aimé était un homme discret mais apprécié de tous. Le 14 Novembre, c'est Georgette Havart née Malville qui nous quittait à son tour. Georgette habitait à Priziac auprès de la chapelle et c'est sur son terrain qu'a lieu tous les ans la fête de la chapelle de Priziac. Elle était l'amie de tous. Sa gentillesse et sa bonne humeur vont beaucoup nous manquer.

Toutes nos pensées vont vers les familles frappées par ces deuils et nous leurs adressons collectivement nos sincères condoléances.

#### URBANISME

Tout d'abord je veux vous informer que le PLU Intercommunal a enfin été validé le 16 Décembre dernier et qu'il devrait être en application début Mars 2020. 8 permis de construire ont été déposés en 2019,

3 pour une construction d'habitation.

2 pour des extensions de maison d'habitation.

1 pour la rénovation du restaurant scolaire.

1 pour une extension d'élevage de veaux.

1 pour une construction d'abri de jardin.

Par ailleurs 13 demandes préalables ont été instruites pour des divisions ou des petits travaux.

#### TRAVAUX

Le moment est venu de dresser le bilan de nos actions passées, et projets à venir.

Il se trouve cependant, et le public averti que vous êtes ne peut l'ignorer, que 2020 sera marquée par le renouvellement des conseils municipaux et intercommunaux. Ces élections se dérouleront les 15 et 22 Mars prochains. Pour ma part, je vous ai indiqué qu'elles étaient mes intentions dans le bulletin de juillet dernier.

Nos médias locaux feront le lien entre les futurs candidats et vous-même et vous serez les seuls à travers vos bulletins de vote à installer la nouvelle équipe municipale pour les 6 prochaines années.

L'organisation des élections municipales est entourée d'un certain nombre d'obligations faites aux maires, et notamment celle de s'attacher à ce que, par exemple lors des cérémonies ou des informations écrites qui précèdent, « *il ne soit pas fait à cette occasion la promotion des réalisations et des projets de l'équipe municipale, à l'exception de celles organisées conformément à une périodicité habituelle et dans les conditions identiques à une manifestation équivalente.* »

Dans notre cas, et comme vous le savez, à l'occasion de chaque cérémonie des vœux et à travers nos bulletins d'information, nous avons voulu vous rendre compte publiquement de nos réalisations passées, présentes et à venir. C'est pourquoi, conformément à notre habitude, je vous fais part des réalisations 2019 et des projets 2020, ni plus ni moins.

En ce qui concerne les travaux effectués cette année, comme je vous l'avais annoncé lors des derniers vœux, nous avons mis un frein sur la pédale des investissements afin de reconstituer une trésorerie. Nous avons programmé essentiellement des travaux de voirie. La route partant du carrefour de la route de Molac jusqu'à la sortie du village de Caranné a été entièrement rénovée ainsi que l'ensemble des routes du village et de la route de Caranné pour un montant d'environ 80 000€. J'en profite pour vous rappeler le choix du conseil municipal de réhabiliter les routes principales en enrobé à froid et les routes à l'intérieur des villages en bi ou tri-couches. Ce choix est peut-être contestable ! Mais il nous est dicté par des raisons techniques et également financières.

Nous avons également rénové le pont de Kerbernard où deux affaissements consécutifs ont eu lieu ces trois dernières années. Je rappelle que ce pont est emprunté tous les jours par les cars scolaires. Nous ne souhaitons pas avoir sur la conscience un accident qui n'arrive pas forcément que chez les autres. Le montant des travaux s'est élevé à 45 000 €.

Le dernier investissement s'est fait pour l'école où dans le cadre de l'école numérique rurale, la municipalité a décidé d'investir en achetant 10 tablettes, un ordinateur portable, un vidéo projecteur et 4 rétros projecteurs, pour un montant total de 8 000 €.



Concernant les projets pour 2020, je m'attache à évoquer les projets déjà lancés qui ne peuvent pas être remis en cause étant donné leur état d'avancement. La rénovation du restaurant scolaire suit son cours. Le projet est au stade de la préparation puisque très récemment, nous avons réceptionné les différentes offres qui vont être traitées ces jours-ci. Les travaux devraient démarrer au printemps pour se terminer au courant de l'automne. Le montant de ces travaux est évalué pour le moment à 400 000 €. En parallèle, le marché pour l'aménagement du bourg arrive à terme fin 2020 et nous allons donc démarrer la dernière tranche en direction du calvaire et de Saint Guyomard à la rentrée prochaine. Le montant de ces travaux comprenant également l'enfouissement du réseau électrique devrait s'élever à environ 300 000 €. Comme vous le voyez, la future équipe municipale a du pain sur la planche.



Et la transition est toute trouvée puisque je vais maintenant vous « parler » du distributeur de pain. Après une multitude d'échanges, nous avons réussi à convaincre un boulanger d'installer un distributeur à pain sur notre commune. « La boulange de Fred » située à Bohal a accepté de relever ce défi et je dois dire aujourd'hui qu'il ne le regrette absolument pas et que probablement si les Coursiens continuent à s'en servir avec autant d'intérêt, il ferait installer un deuxième appareil uniquement pour les baguettes afin de proposer davantage de choix en viennoiseries.

Pour les personnes qui hésitent encore à s'en servir en pensant que c'est un peu compliqué, François ou Marie-Océane à la mairie se feront un plaisir de vous montrer le fonctionnement.

Je veux remercier tous les bénévoles de la médiathèque qui donnent de leur temps pour vous accueillir les mercredis et les vendredis soir ainsi qu'une fois par mois pour recevoir les enfants de l'école. Merci à Emmanuelle qui met en place différentes animations, très appréciées par les enfants, tant au niveau de la médiathèque que de la ludothèque.

L'occasion m'est donnée de formuler un vœu. Encore un me direz-vous... J'en profite, c'est les soldes. Comme vous le savez, il nous est aujourd'hui interdit d'utiliser les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts dans nos collectivités. Aussi j'ai proposé à Chantal d'essayer de composer un groupe de bénévoles qui pourrait, comme dans beaucoup d'autres communes, participer à l'entretien et l'embellissement du cimetière et du bourg. Je remercie par avance toutes les bonnes volontés qui voudront bien s'inscrire à ce programme citoyen.

Je veux aussi dire toute ma reconnaissance à l'ensemble des associations Coursiennes, qu'elles soient culturelles ou sportives, qui se sont surpassées cette année encore pour contribuer à l'animation de notre commune par l'organisation, de nombreuses manifestations au cours desquelles elles ont su nous faire partager leur passion et leur dynamisme, mais aussi nous donner toute la mesure de leur talent. Je profite de ce bulletin pour saluer l'arrivée de la nouvelle association de « Boules Le Cours ». Gageons que ses dirigeants sauront également participer à l'animation de la Commune... ce qui semble le cas car ils ont programmé 5 tournois cette année.

Je salue également, comme chaque année, l'équipe de notre Centre Communal d'Action Sociale qui se mobilise, au quotidien, afin de soulager ceux d'entre nous que la vie épargne le moins, et ce dans une démarche tout aussi discrète qu'efficace.

Comme à mon habitude, je salue l'engagement du corps enseignant de notre commune, non sans souligner les compétences déployées pour préparer nos chères têtes blondes, non seulement à franchir avec succès les différentes étapes de leur parcours scolaire, mais aussi pour les préparer à une vie d'adulte riche et épanouie, et ce en se prêtant à diverses expériences soutenues par la municipalité, qu'il s'agisse de l'école numérique rurale précédemment citée, du programme de développement durable et de sensibilisation aux enjeux de l'écologie à travers le projet WATTY.

Je veux à cette occasion me faire l'interprète de l'ensemble du Conseil Municipal pour dire à tout notre personnel communal combien nous apprécions son engagement à nos côtés, lui qui s'acquitte avec dévouement et enthousiasme de l'ensemble des missions que nous avons souhaité lui confier, afin de vous offrir la qualité de service que vous êtes en droit d'attendre. Un merci plus appuyé pour Jeannette et Bernard qui ont fait valoir leur droit à la retraite. Je ne vais pas refaire le discours prononcé lors de leur départ respectif, mais tout simplement Jeannette et Bernard, nous vous disons collectivement « MERCI ».

Une petite annonce que je souhaite vous faire aujourd'hui. La mairie sera désormais ouverte un samedi matin sur deux, de 9h00 à 12h00 et cela toutes les semaines paires à compter du 8 Février.

Je remercie Joël, Hervé et Chantal, mes adjoints. Je les remercie pleinement, pour leur travail, leurs qualités et leur engagement à mes côtés. Je remercie également tous les conseillers municipaux, qui effectuent avec sérieux toutes les tâches que je leur confie tant dans les commissions municipales qu'intercommunales. Je veux vous dire publiquement combien je suis fier d'avoir pu collaborer avec vous pendant ces six années. Je remercie tous particulièrement ceux qui ont décidé de ne pas continuer et je leurs souhaite bon vent et un plein épanouissement dans leurs activités respectives.

Je ne peux pas terminer sans adresser mes remerciements aux conjoints des élus qui font souvent preuve de patience lors de nos absences.

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2020 À TOUS !**

## LES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL... L'essentiel

Joël TRIBALLIER.

Les comptes-rendus complets sont des documents publics, consultables en mairie à tout moment et pendant un mois environ sur les panneaux d'affichage devant la mairie.

### Séance du jeudi 4 juillet 2019.

Présents : 12/14. Secrétaire de séance Stéphanie TRIBALLIER.

- Adoption du **compte-rendu** de la séance du 14 mai 2019.
- Subvention du département pour le pont cadre de Kerbernard : sur un coût prévu de 35 000 €, on pourra être subventionné à hauteur de 40% ce qui suppose un reste à charge de 21 000 € pour la commune.
- De même, on peut espérer obtenir une subvention issue des produits des amendes de police. Mr le maire est également autorisé à en faire la demande.
- Création d'un poste d'adjoint au secrétariat de la mairie pour seconder le DGS.
- Restaurant scolaire : l'estimation initial est en progression du fait de différentes analyses de l'existant et la nécessité de désamianter. Il est donc nécessaire de voter un avenant à la maîtrise d'œuvre.
- Convention pour le programme Watty à l'école : l'équipe pédagogique a décidé de s'inscrire à ce programme cette année... il s'agit de sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge aux économies d'énergies.
- Questembert Communauté : à l'approche d'élections municipales et communautaires, l'équipe en place doit déterminer la composition et la représentativité de l'équipe suivante. Le conseil communautaire sera composé de 38 membres pour les 13 communes dont 2 membres de Le Cours.
- Modification du nombre d'adjoints : Daniel Luherne a décidé de quitter son poste d'adjoint pour des raisons personnelles de disponibilité. Il est décidé de fonctionner avec 3 adjoints pour la fin du mandat et d'adapter les indemnités en conséquence.
- Suite à la prise de compétence, par la région Bretagne, des transports scolaires, le syndicat SITS est dissout à compter du 1er janvier 2020.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

### Séance du mardi 17 septembre 2019.

Présents : 12/14. Secrétaire de séance Chantal LABEUR.

- Adoption du **compte-rendu** de la séance du 4 juillet 2019.
- Le poste d'adjoint prévu à mi-temps est finalement réévalué à 2 tiers temps (21/35ème).
- Décision modificative du budget primitif : comme assez régulièrement, il est nécessaire d'apporter des ajustements au budget en cours d'année. Il s'agit ici d'honorer le paiement de transferts de charges à Questembert Communauté.
- Le Syndicat d'énergies « Morbihan énergies » a pour adhérents les communes. Afin de permettre l'adhésion des EPCI telles que les communautés de communes et les communautés d'agglomération, il est nécessaire de modifier les statuts du syndicat.
- Prise en charge de la destruction des nids de frelons asiatiques par la commune. Délibération en ce sens pour 2019 et 2020.
- Actualités de la commune : Projet de mise en place d'un distributeur de pains, Point sur la mise en place du restaurant scolaire provisoire, Acquisition des emplacements réservés pour voies et ouvrages publics inscrits dans le PLUi, Point sur le nouveau trajet du taxi pour le ramassage scolaire.
- L'ordre du jour étant clos, on fixe la date de la prochaine réunion au mardi 5 novembre. La séance est levée.

Séance du mardi 5 novembre 2019.

Présents : 11/14. Secrétaire de séance Véronique ALIO-LE DOUARIN.

- Adoption du **compte-rendu** de la séance du 17 septembre 2019.
- Subventions aux associations : pas de changement pour les associations coursiniennes. Pour d'autres extérieures à la commune, telles que la croix rouge ou encore les restaurants du cœur, les subventions sont reconduites. Enfin certaines ne font plus de demandes mais peuvent être remplacées par de nouvelles demandes. Au bilan, le budget alloué à ces subventions est de 5041 € (30 € de moins que l'année dernière).
- Indemnité de fin d'année aux agents pour 2019 : elle est identique pour tous les agents et a été actée au budget 2019. Elle est fixée à 1341 € par agent.
- Décision modificative du budget primitif : charges de personnel pour boucler l'année, charge exceptionnelle de 150 €, imputation budgétaires pour 900 €, prendre en compte les subventions reçues dans l'année et enfin, honorer des travaux supplémentaires pour la voirie de Caranné.
- Délibération des communes membres du SIAEP (syndicat d'eau et d'assainissement) de Questembert concernant les adhésions de Caden et Malansac. Avis favorable à l'unanimité.
- Rapport annuel du SIAEP.
- Modification des statuts de Questembert Communauté : transfert et création d'une nouvelle compétence : création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public.
- Rapport d'activités de Morbihan Energies.
- L'ordre du jour est épuisé. Fin de la séance.

Séance du mardi 10 décembre 2019.

Présents : 13/14. Secrétaire de séance Chantal LABEUR.

- Adoption du **compte-rendu** de la séance du 5 novembre 2019.
- Indemnité au receveur municipal : accordée au taux de 50%/an. Il lui sera demandé son concours pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.
- Chaque année, les moyens financiers en investissement des collectivités locales pourraient être compromis en début d'année en attendant le vote des budgets qui se font en février au plus tôt, souvent en mars... heureusement, la législation permet, après délibération du conseil municipal, d'engager un quart des crédits ouverts au budget de l'année précédente, soit pour le cas présent 121 168, 03 €. Délibération adoptée à l'unanimité.
- Renouvellement de la ligne de trésorerie : passage de 100 000 € à 150 000 € au vu des investissements envisagés en 2020.
- Emprunt pour les investissements de 2020 : autorisation donnée à Mr le maire de demander des simulations auprès des différentes banques.
- Demande de subventions pour l'aménagement du bourg auprès du département et de l'état qui sont deux financeurs potentiels pour ce type de réalisation.
- Indemnité de fin d'année des agents : réajustement à 9061,33 €. Ceci équivaut à un petit 13ème mois par agent.
- On réfléchit à modifier les services au restaurant scolaire afin de glisser vers un 2ème service décalé. Des élus iront voir sur place un midi pour mieux se rendre compte.
- Décision modificative du budget primitif : réajustement comptable.
- Fin de l'ordre du jour... la séance est levée.

**LES REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL... L'essentiel**

Joël TRIBALLIER.

Les comptes-rendus complets sont des documents publics, consultables en mairie à tout moment et pendant un mois environ sur les panneaux d'affichage devant la mairie.

**Séance du mardi 21 janvier 2020.**

Présents : 13/14. Secrétaire de séance Véronique ALIO-LE DOUARIN.

- Adoption du **compte-rendu** de la séance du 10 décembre 2019.
- Organisation de la cantine : second service ? Résultat de l'étude : un second service est possible et souhaitable. Toutefois, l'organisation actuelle ne le permet pas à cause de la surveillance de la cour. Il est donc nécessaire d'embaucher une personne supplémentaire pour 1 h.30... étant donné la durée, on recherche localement.
- Adhésion des communes de Pluherlin et Saint-Gravé au syndicat intercommunal d'assainissement et d'eau potable de Questembert au 1er janvier 2021 : délibération favorable à l'unanimité.
- La Maison Familiale Rurale d'éducation et d'orientation nous a fait parvenir par courrier une demande d'aide au financement pour un voyage d'étude. Les élèves de classe de 3<sup>ème</sup> organisent un voyage d'étude en Savoie du 26 janvier au 1<sup>er</sup> février 2020 et un élève de notre commune y participe. Une aide à hauteur de 25 euros est donc sollicitée pour permettre d'alléger la participation financière de la famille. Jusqu'à présent le conseil municipal n'a jamais attribué de subventions pour cette catégorie de voyage. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité, à 10 VOIX POUR / 3 ABSTENTIONS/ 1 VOIX CONTRE de ne pas verser une aide de 25 € à la Maison Familiale Rurale d'éducation et d'orientation. Il est décidé de réfléchir lors d'un prochain conseil à la mise en place d'une règle s'appliquant à toutes les demandes.
- Analyse du marché de rénovation du restaurant scolaire : on examine les lots 1 et 2, Désamiantage et démolition, et Gros-œuvre et démolition car le dossier de désamiantage nécessite une procédure administrative assez longue... retardant d'autant le début des travaux. Toutefois, on décide quand même de lancer une phase de négociation rapide et d'autoriser Mr le maire à attribuer ces deux lots après négociation.
- L'Amicale Laïque sollicite la commune pour leur mettre à disposition l'ensemble de l'abri situé sur l'espace vert de la commune. Actuellement, ce local est partagé avec la mairie. Les circonstances du moment ne se prêtent pas à cette attribution. La commune a besoin de place pour stocker du matériel encore présent à l'ancienne école de façon à engager les travaux de rénovation du restaurant scolaire entre février et Pâques. Il est prévu... mais ce sera à la prochaine équipe municipale de finaliser ces projets... de reprendre l'ensemble des garages situés auprès de l'atelier et de leur attribuer des utilisations bien définies, de prévoir un abri pour le matériel dans la cour de l'atelier, de créer du stockage sous forme de mezzanine à l'intérieur de l'atelier... En attendant ces réalisations, on ne peut pas donner plus d'espace à l'amicale laïque de la Petite Hirondelle. Mais, un peu plus tard, on pourra peut-être.
- Fin de l'ordre du jour... la séance est levée.



# URBANISME

Nous avons enregistré en 2019, les demandes de permis de construire et les déclarations préalables suivantes :

## PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :

NOM	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
LE GALLOUDEC Charles	LE PONT DE MOLAC	Construction d'une maison d'habitation
HOUEIX Raymond	KERGUELLO	Réhabilitation d'une maison d'habitation
GANTOIS Jérémie	3 LE GRAND PATIS	Extension de maison
SANSON Nils	LE GROS BALAI	Extension de maison
MOUNOUSSAMY Jean-Bernard	9 RUE DE L'ARZ	Construction d'une maison d'habitation
QUADRINI Antoine	CARANNE	Construction d'un abri de jardin
MAIRIE DE LE COURS	16 RUE DE L'ARZ	Rénovation du restaurant scolaire
LORGEUX Stéphane	KERCABIRON	Construction d'une salle d'élevage



## DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES :

NOM	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
RICHARD Jean-Yves	RUE DE L'ARZ	Division en vue de construire
BOLAN Hubert	RUE DE L'ARZ	Division en vue de construire
PRIMA-RIOT Gaëlle	ALLEE DES PIVERTS	Construction d'un abri de jardin
DELHAYE-MOREUL Mélissa	LE RODOUE	Rénovation d'habitation
BOLAN Hubert	LESNE	Création d'un préau
BOLAN Hubert	RUE DE L'ARZ	Création d'une porte fenêtre
BOLAN Hubert	RUE DE L'ARZ	Création d'une porte garage
RICHARD Jean-Yves	24 RUE DE L'ARZ	Edification d'une clôture avec un portail
OFFREDO Fabien	CARANNE	Edification clôture avec portail et construction carport
DENOUAL Jean-Paul	1 LES VIEILLES RUES	Construction d'un carport
ALLAIRE Fernand	2 LES VIEILLES RUES	Réfection toiture et pose de panneaux photovoltaïques
NICOLAS Romain	3 IMPASSE DES MARTINETS	Remplacement porte de garage par baie vitrée
GUEHO Michel	KERJAFRIO	Abatage des arbres

## PERMIS EN COURS D'INSTRUCTION :

NOM	ADRESSE DU TERRAIN	NATURE DE LA CONSTRUCTION
GAEC DU COËT DIGO	TERRES DU COËT DIGO	Extension du hangar

## Les Tarifs des Locations et Services.

François GILET.

### PHOTOCOPIES

A4 recto noir et blanc	0.25 €
A3 recto noir et blanc	0.30 €
<b>Documents administratifs (arrêté ministériel du 01/10/2001)</b>	
A4 recto noir et blanc	0.18 €
A3 recto noir et blanc	0.36 €

### SALLE POLYVALENTE PRIZIAC

PARTICULIERS	COMMUNE	HORS COMMUNE
JOURNEE	100.00 €	180.00 €
WEEK END	150.00 €	250.00 €

### TABLES

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Journée	3.00 €	5.00 €

### LOYERS GARAGES

5 GARAGES RUE DES FAUVETTES	40.00 €
-----------------------------	---------

### CIMETIERE

CONCESSIONS CIMETIERE	
15 ans	60,00 €
30 ans	120,00 €
50 ans	160,00 €
CONCESSIONSCOLOMBARIUM	
10 ans	70,00 €
20 ans	140,00 €
30 ans	210,00 €
Participation à 1ère ouverture	400,00 €
CONCESSIONS CAVURNES	
10 ans	80,00 €
20 ans	160,00 €
30 ans	240,00 €
Participation à 1ère ouverture	400,00 €

### MEDIATHEQUE

Types d'abonnement	
A bonnement habitant de la communauté de communes :	12 €/foyer/an
Abonnement habitant extérieur à la communauté de communes :	20 €/foyer/an
Abonnement court séjour (2 mois consécutifs)	5 € + caution de 80 €
<i>Sont exonérés les personnes qui présentent un justificatif pour les situations suivantes : jeunes de moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'Allocation pour Adulte Handicapé, bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, collectivités (écoles, maison de retraite, RAM ...)</i>	
Services	
Accès à Internet et aux outils bureautiques, multimédia	Gratuit
Impression / photocopie A4 noir	0,20 €
Remplacement carte perdue	1 €
Amende pour retard de restitution	
au bout de 2 semaines de retard : envoi d'un 1er courrier postal	1 €
au bout de 4 semaines : envoi d'un 2ème courrier postal	2 €
au bout de 6 semaines : envoi d'un 3ème et dernier courrier postal	3 €
Documents perdus ou abîmés	remplacement ou remboursement
Portage à domicile	compris dans 'abonnement

### CANTINE / GARDERIE

CANTINE		
1 repas	3,00 €	
GARDERIE	Avec allocation rentrée scolaire	Sans allocation rentrée scolaire
Tarif horaire si occasionnellement	1.52 €/ heure	1,67 €/heure
1er forfait si 1 heure de présence par jour scolarisé	16,77 €	18,45 € /heure
2ème forfait plus d'1 heure par jour scolarisé dans le mois	24,39 €	26,83 € / heure

# NOS JOIES ET NOS PEINES

## NAISSANCES



Le 24 janvier 2019	MARIANO Aélya
Le 03 mars 2019	BINARD Léana
Le 14 mars 2019	LE BRUN Léana
Le 01 avril 2019	CAROFF GOBILLOT Zélie
Le 17 avril 2019	METAYER BORG Morgann
Le 25 avril 2019	LE BOURSICAULT Loucas
Le 29 avril 2019	NEISIUS Kayden
Le 29 juin 2019	GUILLEMETTE Maël
Le 03 août 2019	TOUZE Loeiza

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Coursiens et félicitations aux parents.

## PACS

Le 16 mars 2019	Anaëlle BLEHER & Thibaud GUILLERON
Le 22 mai 2019	Ninon CORBET & Mathieu LE ROUX
Le 03 juillet 2019	Véronique GUILLERME & Jean-Paul KERGALE



Nous adressons nos vœux de bonheurs et félicitons les nouveaux pacésés.

## DECES



Ayons une pensée pour 6 personnes décédées, dont :

Olivier LE BRUN	décédé le 04 mai 2019
Christian BONNO	décédé le 05 mai 2019
Jean GABARD	décédé le 20 août 2019
Aimé LE BRUN	décédé le 02 novembre 2019
Georgette HAVART née MALVILLE	décédée le 14 novembre 2019

A ces familles, nous présentons nos sincères condoléances.

## MEDIATHEQUE

Emmanuelle RIOT

**L'équipe de la médiathèque vous souhaite une très belle année 2020 !**



### **Vous souhaitez vous abonner :**

Pour s'inscrire il vous faut : présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, et un justificatif pour pouvoir bénéficier de la gratuité.

Les tarifs : (pour un an de date à date)

Abonnement pour les habitants de Questembert-Communauté : 12 € par foyer

Abonnement pour les habitants hors Questembert Communauté : 20 € par foyer

Abonnement court séjour (2 mois consécutifs) : 5 € + caution de 80 €

Abonnement gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les bénéficiaires de l'AAH.



Une carte vous donne le droit :

6 livres

2 DVD (limité à 4 par famille)

Pour une période de 4 semaines

Vous pouvez emprunter et rapporter des documents dans toutes les médiathèques de Questembert Communauté.

### **Ouverture :**

La médiathèque est ouverte le :

Mercredi de 16h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

Pas d'ouverture la 2<sup>ème</sup> semaine de chaque « petites vacances scolaires »

### **Contact :**

Médiathèque de Le Cours

1, rue Verdiers 56230 LE COURS - 02.97.67.48.82 - [bibliotheque.lecours@orange.fr](mailto:bibliotheque.lecours@orange.fr)

[www.mediatheques.questembert-communaute.fr](http://www.mediatheques.questembert-communaute.fr)

## Atelier Furoshiki

La commune de Le Cours a accueilli, le samedi 30 novembre, Aurélie LE MAREC animatrice et fondatrice de l'Atelier du furoshiki et auteur de deux livres sur le furoshiki (un pour enfants et l'autre pour adultes).



Le furoshiki est un art ancestral japonais qui se pratique aujourd'hui, bien au-delà de ses frontières d'origine, il est un symbole de la lutte contre la surconsommation des sacs plastiques et des emballages jetables.

Quelques familles sont venues partager un moment ludique autour du furoshiki, technique japonaise de pliage et nouage du tissu. Adultes et enfants ont pu apprendre à faire un sac à main, un sac à dos, un porte-bouteilles, divers emballages cadeaux, un range pyjama avec de simples carrés de tissu et quelques nœuds bien placés.

Cet atelier a été organisé et financé par Questembert communauté, dans le cadre d'un projet intitulé "Vers le zéro déchet de la terre à la mer" du réseau des médiathèques de Questembert communauté.

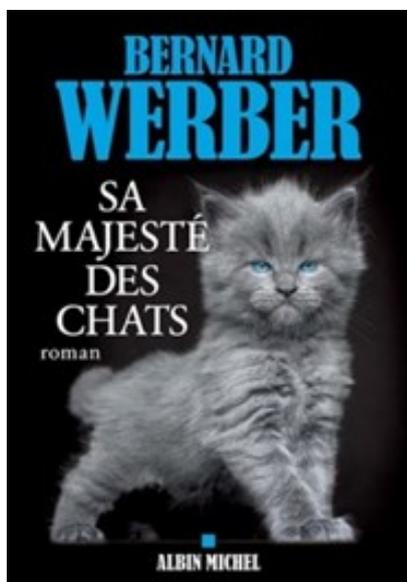


### *Coup de cœur d'une bénévole :*

*Sa majesté des chats*, de Bernard WERBER, Albin Michel, 2019  
(Roman RSF WER)

L'histoire dont la narratrice est une chatte, nous plonge dans un monde où des religieux ont décimé les 5/6 de la population humaine. S'ensuit une lutte entre les différentes espèces animales pour la suprématie. Deux groupes s'opposent : un groupe d'humains et de chats, mené par Basket, notre narratrice féline, et les rats.

Ce qui m'a plu dans ce roman ce sont les aventures épiques de la narratrice, son mauvais caractère qui la rend attachante et surtout toutes les informations historiques ou scientifiques qui parsèment les romans de Bernard Weber et qui nous apprennent énormément de choses.

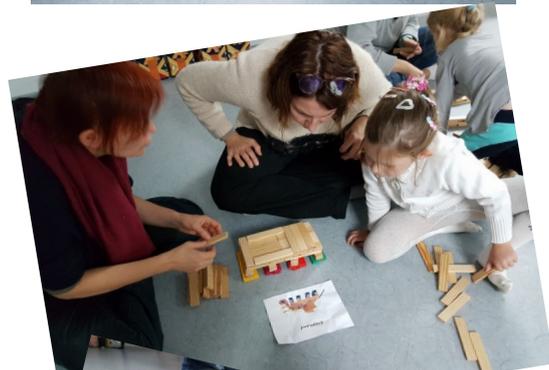


## LUDOTHEQUE...

Emmanuelle RIOT

**Animation "Indiana Jones et le trésor perdu" du 16 octobre :**

34 personnes, enfants et adultes sont venus résoudre quelques petites énigmes afin de reconstruire le pont cassé de kaplas pour pouvoir récupérer le trésor. Le trésor mangé, enfants et adultes avaient pour défis de construire des bateaux, moutons, avions, crocodiles, écureuils avec des kaplas. Défis réussis, voici quelques photos.



En accord avec la mairie et la coordinatrice du réseau ludothèque de Questembert Communauté, les animations continueront avec la possibilité de jouer sur place mais en excluant le prêt des jeux. Ces temps d'animation permettent de prendre un moment pour jouer en famille à des jeux variés. (jeux coopératifs, de constructions, d'adresse, de stratégie ...).

Pour l'année 2020, les animations se dérouleront toujours le **3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois**, c'est-à-dire :

Le 26 février (4<sup>ème</sup> mercredi, pendant les vacances d'hiver)

Le 18 mars

Le 15 avril

Le 20 mai

Le 17 juin (Mario party)

Le 16 septembre

Le 21 octobre

Le 18 novembre

Le 16 décembre

## Des animations à thèmes à venir :

Organisées pour toute personnes de 3 ans à 99 ans. Ces animations se font sur inscription à la garderie auprès d'Emmanuelle

**Venez défier vos enfants à des jeux de toute simplicité à la garderie de 14 h à 16 h : Le mercredi 26 février (2<sup>ème</sup> semaine des vacances scolaires), un grand jeu « Peter Pan et la fée »**



Le **mercredi 17 juin**, « Mario party » s'invite dans la cour de l'école.



## Entretien du cimetière.



Lors de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire a formulé un souhait : constituer une équipe de bénévoles pour l'entretien du cimetière.

Un appel aux volontaires est donc lancé.

Les intéressés peuvent s'inscrire directement à la mairie au 02 97 67 21 72 ou auprès de Chantal LABEUR, Adjointe aux affaires sociales, au 06 61 53 36 22.

Dès qu'un groupe de cinq ou six personnes sera constitué, une réunion sera organisée afin de mettre en place le fonctionnement (les jours de disponibilité, l'organisation, qui fait quoi, comment, etc....)

Merci à celles et ceux qui voudront bien donner un peu de leur temps.

Chantal LABEUR



## CONCOURS DES MAISONS DECOREES

- 1er prix 100 € en bon d'achat chez Jardi + : Mme LE BRUN Liliane.
- 2ème prix 75 € en bon d'achat chez Jardi + : Mme TRIBALLIER Stéphanie.
- 3ème prix 50 € en bon d'achat chez Jardi + : Mr LE LUHERNE Jean-Yves.
- Du 4ème au 8ème prix, Ballotin de chocolats, dans l'ordre, Mr LUHERNE Philippe, Mr LE DELMAT Nicolas, Mme LORGEUX Ghislaine, Mme et Mr DANO Maryannick et Yann, Mme et Mr DENOUAL Sylvie et Jean-Paul.

Les lots ont été remis lors de la cérémonie des vœux du maire le 11 janvier à Priziac.

### Des jeunes sportives performantes à Le Cours :

Nous avons décidé de participer modestement à leurs frais de déplacement... Il était intéressant de savoir quelles étaient leurs participations sportives à travers la France... En juillet 2019, leur professeur d'EPS nous a transmis ces informations... élogieuses au demeurant :

« Comme convenu au téléphone, je vous expédie en pièce jointe le brillant bilan du parcours sportif de Maréva LUHERNE et Fabiola BROHAN au sein de l'association sportive du collège Jean-Loup Chrétien et notamment des différents championnats de France réalisés au cours des 3 dernières années. Le record de participations au collège pour Mareva ! Ces 2 élèves poursuivent aussi leur études dans le domaine puisqu'elles intègrent la section athlétisme du Lycée Colbert de LORIENT. En vous remerciant une nouvelle fois de l'aide que vous avez pu nous apporter ».

Sportivement,

Fabrice CABEDOCHÉ, Professeur d'EPS

Collège Jean-Loup Chrétien 56230 QUESTEMBERT.

Maréva LUHERNE	Fabiola BROHAN
<b>2016 - 2017</b>	
France de Run and bike à Avranches	France des Jeux UNSS à Fontainebleau
France des Jeux UNSS à Fontainebleau	
<b>2017 - 2018</b>	
France d'athlétisme en salle à Bordeaux	France d'athlétisme en salle à Bordeaux
France de run and bike à Calais	France d'athlétisme estival à Lens
France d'athlétisme estival à Lens	
<b>2018 - 2019</b>	
France d'athlétisme en salle à Liévin	France d'athlétisme en salle à Liévin
France de run and bike à Albi	France d'athlétisme estival à Poitiers
France d'athlétisme estival à Poitiers	



**Kerbernard.**

Pendant les travaux...

Le pont est fini.



## DES COURSIENS A PARIS.

Assemblée Nationale

Sénat

Deux guides de visite compétents et sympathiques.



Cérémonie du  
11 novembre



**SIAEP DE LA REGION DE QUESTEMBERG**

16 avenue de la Gare  
56230 QUESTEMBERG

## Horaires d'ouverture :

- Lundi et mercredi : 9h00-12h30 / 14h00-17h30
- Mardi et jeudi : 9h00-12h30
- Vendredi : 9h00-12h30 / 14h00-17h00

Questembert, le 11 décembre 2019

## Services publics d'eau potable et d'assainissement collectif

### Service de distribution d'eau potable

Le contrat de gérance pour l'exploitation du service de distribution d'eau potable du SIAEP DE LA REGION DE QUESTEMBERG assuré par la société VEOLIA arrivera à échéance le 31 décembre 2019. Après mise en concurrence, nous vous informons qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 cette prestation sera confiée à la société SAUR, en vertu d'un contrat de délégation de service public, pour une durée de six ans.

### Service d'assainissement collectif

Le marché d'exploitation du service d'assainissement collectif confié à SAUR arrivera également à échéance le 31 décembre 2019. Après mise en concurrence, nous vous informons qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 cette prestation sera confiée à la société VEOLIA, en vertu d'un contrat de délégation de service public, pour une durée de six ans.



En lien avec ces changements, et exceptionnellement, vous ne recevrez pas de facture d'eau (ni d'assainissement collectif) au cours du mois de décembre 2019. Les prochaines factures et des précisions vous parviendront au mois de janvier 2020.

### Vos contacts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

	Eau potable	Assainissement collectif
<b>Service clientèle</b> <i>Gestion de votre abonnement, question sur votre facture...</i>	SAUR 02 56 56 20 00 www.saurclient.fr	
<b>Urgences techniques et dépannage</b> 24/7	SAUR 02 56 56 20 09	VEOLIA 09 69 32 35 29
<b>Demande de branchement neuf</b>	SAUR 02 56 56 20 00 www.saurclient.fr	VEOLIA 09 69 32 35 29

**QUESTEMBERT COMMUNAUTE.**

Christelle TROTTIER.

**UNE MAISON DE SERVICES AU PUBLIC A QUESTEMBERT****POUR QUI ET POUR QUOI ?**

Les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont des guichets d'accueil polyvalent chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Elles ont été créées pour répondre aux besoins des citoyens éloignés des opérateurs publics, notamment en zones rurales et périurbaines.

En un lieu unique, les usagers - particuliers ou professionnels - sont accompagnés dans leurs démarches de la vie quotidienne : prestations sociales, emploi, transports, énergie, prévention santé, accompagnement à l'entrepreneuriat, services postaux...

**Les principaux services présents**

"France Service" est le nom du label de ces maisons. Pour l'obtenir, elles devront proposer a minima les démarches relevant des organismes suivants :

- CAF / MSA,
- ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances Publiques,
- Caisse nationale d'Assurance maladie,
- Caisse nationale d'Assurance vieillesse,
- Pôle emploi,
- La Poste.

Ce socle de services pourra être enrichi par les collectivités locales et d'autres partenaires, en fonction des besoins locaux exprimés par les citoyens.

L'objectif est que chaque Français puisse accéder à une maison France Service à moins de 30 minutes.

**Des horaires adaptés**

Elles seront ouvertes au moins cinq jours par semaine. Les plages horaires seront compatibles avec les horaires de travail des usagers.

Actuellement, le Morbihan compte 19 points d'accueil labellisés portés par des collectivités locales, une association ou le groupe La Poste.

### Une ouverture prévue en 2021

Une Maison France Services ouvrira ses portes au public fin 2021 à Questembert au rez-de-chaussée d'un bâtiment qui sera construit entre l'ancien siège communautaire et le nouveau, avenue de la gare. Une antenne est prévue à Malansac.

02 97 26 59 51

[www.questembert-communauté.fr](http://www.questembert-communauté.fr)



### JEUNESSE :

#### UN BUS VISIBLE POUR LES INVISIBLES DE 16 A 29 ANS

##### Qui sont les invisibles ?

Ce sont tous les jeunes de 16 à 29 ans en rupture, ceux que l'on ne voit nulle part (ni en éducation, ni en formation, ni en emploi, ni en accompagnement).

##### Quel service se met en place pour eux sur le territoire ?

Il s'agit d'un service qui se présente sous la forme d'un bus **d'accès à l'information et aux droits**.

L'objectif est de leur offrir un lieu où ils pourront trouver une écoute et des solutions pour sortir de leur isolement. Les professionnels présents dans ce bus, agissent sur les différentes problématiques que rencontrent les invisibles (**logement, formation, scolarité, insertion, santé, mobilité...**). L'équipe peut réaliser un travail de médiation en cas de situation conflictuelle avec la famille, l'école ou le travail, un accompagnement autour des démarches sociales, juridiques ou administratives, ou encore un accompagnement socio-éducatif.

##### Pourquoi un bus ?

Avant tout parce-qu'il est un support et un outil original, visible, qui permet d'aller au devant des jeunes sans jugement ni préjugés. Ce concept offre la possibilité de **se poser pour créer un lien** autour d'une boisson chaude par exemple, de rencontrer des travailleurs sociaux pour répondre à ses questions, ses besoins et faire germer l'envie et la possibilité d'entreprendre, de se rendre acteur d'un projet de vie...

##### Qui peut solliciter ce dispositif ?

Le jeune lui-même, sa famille ou un proche mais également les institutions partenaires.

##### Où s'installera le bus ?

Dans les lieux fréquentés par les jeunes à Berric-Lauzach, La Vraie-Croix, Malansac et Questembert à **des horaires atypiques** (journées, soirées et week-end).

**Quel sera le planning ?**

Les lieux, dates et horaires seront disponibles sur [www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr), auprès du service jeunesse, sur notre page facebook, dans notre newsletter, dans la presse...

**Qui sont les personnes qui interviendront dans le bus ?**

Gildas Maudet, Axèle Goraguer et Jenny Prévost présents sur la photo sont tous les trois éducateurs. Les animateurs jeunesse de Questembert Communauté proposeront régulièrement des animations en lien avec l'équipe et le bus !

**Comment est né ce projet ?**

Il est né d'un diagnostic partagé entre les acteurs impliqués dans la conduite des politiques d'orientation, d'accompagnement, de formation et d'insertion. Il prend en compte les politiques publiques des différents acteurs (région, département, territoires). L'association Relais Jeunes 56\* s'est associée à l'AMISEP\*\* pour former un consortium composé d'associations et d'institutions\*\*\* qui ont répondu à un appel à projet lancé par la Direccte Bretagne\*\*\*\* début 2019.

**Axèle : 06 48 71 40 87**

**Jenny : 06 43 87 95 10**

**Gildas : 06 43 87 99 90**

**[www.relaisjeunes56.com](http://www.relaisjeunes56.com)**

\* Relais Jeunes 56 association de prévention (médiation, du soutien à la parentalité et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes)

\*\*AMISEP association d'insertion sociale et professionnelle de personnes en difficulté et en situation de précarité

\*\*\*Douar Nevez, CPME56, Adalea, Ehop, CIDFF, Région Bretagne, Ploërmel Communauté et Questembert Communauté

\*\*\*\*Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

## **LA MOBILITE : UN ENJEU FORT**

### **POUR NOTRE TERRITOIRE**

#### **Co-voiturage : une plate-forme pour les déplacements réguliers**

Questembert Communauté est partenaire de OuestGo pour améliorer la mise en relation entre les covoitureurs. L'objectif est de faciliter et développer la pratique du covoiturage.

OuestGo est une plateforme publique et mutualisée de covoiturage à l'échelle de la Bretagne et de la Loire-Atlantique (projet partenarial inter-régional public).

Cette plateforme gratuite vise un aspect du covoiturage moins développé : le **covoiturage pour les déplacements réguliers** (domicile-travail ou domicile-université par exemple), qui sont un levier très important de la mobilité sur notre territoire.

Ce nouveau service convivial et solidaire, permet à chacun d'organiser ses déplacements et de trouver son covoiturage idéal.

Le covoit', comme le car, le train ou les réseaux locaux, c'est une voiture de moins dans le trafic !

**[www.ouestgo.fr](http://www.ouestgo.fr)**



## OCEANS PLASTIFIES :

### VERS LE ZERO DECHET DE LA TERRE A LA MER

C'est l'histoire d'un (beau) projet né de la rencontre entre Questembert Communauté et l'association Expédition MED...

L'association basée à Questembert, œuvre pour lutter contre les pollutions plastiques dans les océans. Elle recherche des solutions pour les protéger et les valoriser durablement.

#### Le point commun entre la collectivité et l'association ?

Une même volonté de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement.

#### Pourquoi ce projet ?

- Parce-que nous vivons dans une région bordée par une mer et un océan et qu'il est urgent de les préserver,
- Parce-qu'une grande partie des déchets présents dans les mers et océans provient des activités humaines terrestres,
- Parce-que notre rôle, en tant que collectivité, est d'inciter le plus grand nombre à produire moins de déchets et à trier plus.

#### En quoi consiste-t-il ?

Ce projet financé à hauteur de 80 % par des fonds européens et régionaux, gravite autour de l'exposition « Océans plastifiés » qui se tiendra au Centre culturel l'Asphodèle à Questembert du 14 mars au 12 avril 2020 inclus.

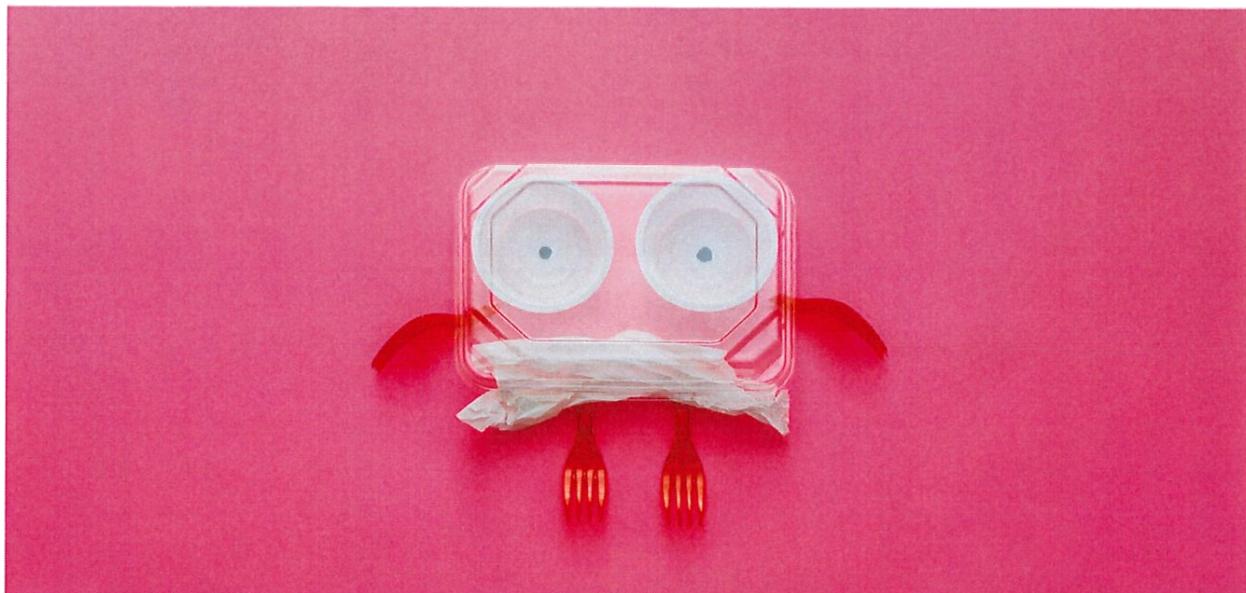
Il consiste à sensibiliser petits et grands sur l'importance de nos gestes afin de limiter la quantité de déchets qui finissent par polluer les mers et océans du globe.

Les scolaires ont déjà bénéficié de plusieurs animations depuis septembre.

Le réseau des médiathèques a également organisé plusieurs ateliers pour le grand public sur la thématique "zéro déchet" cet automne.

02 97 26 10 21

[www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)



## TRI DES PLASTIQUES : POURQUOI N'EST-IL PAS LE MEME PARTOUT ? ON VOUS EXPLIQUE TOUT !

Vous l'avez sans doute déjà constaté en vacances ou chez des amis, les consignes de tri des emballages plastiques ne sont pas les mêmes partout en France. Mais pourquoi ?

Ces dernières années, « l'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques » qui consiste à mettre les pots, barquettes et films plastiques au recyclage (sacs jaunes) se met en place progressivement en France. Le but est de tendre vers le 100 % de plastiques recyclés.

### Pourquoi pas chez nous ?

L'ajout de ces nouveaux déchets dans les sacs jaunes nécessite de nombreuses adaptations de toute la chaîne de gestion des déchets (collecte, tri et recyclage).

### Un impact sur les contenants

L'augmentation importante du volume de déchets recyclables à collecter et la diminution équivalente de celui des ordures ménagères pose la question de l'adaptation des contenants (sacs jaunes et bacs) tant pour la collecte que pour le stockage chez les usagers.

### Un impact sur les collectes

Les tournées devront également être totalement repensées pour s'adapter à ces nouvelles données.

### Un impact sur le tri

Après la collecte, nos emballages légers recyclables sont triés dans le centre de tri du SYSEM à Vannes construit en 2010. Ce centre trie et conditionne 15 000 T/an de déchets recyclables. Une fois triés, ils sont transportés dans des usines de recyclage spécifiques à chaque matériau.

Les machines qui permettent le tri des bouteilles et flacons plastiques (3 catégories de matière différentes) de ce centre de tri séparent en fonction de leur forme, de leur densité ou de leur opacité.

### D'importants travaux à prévoir

L'ajout de pots, barquettes et films va nécessiter l'acquisition d'autres machines pour reconnaître ces nouvelles formes et matières. L'augmentation des quantités de déchets à trier aura aussi un impact sur le volume de stockage nécessaire dans le centre de tri. Les collectivités françaises ont jusqu'à fin 2022 pour s'organiser.

Les aides financières existantes pour réduire le coût de tous ces investissements sont prioritairement attribuées aux centres de tri les plus importants et les plus récents (dont certains sont implantés sur les territoires voisins). Cela explique pourquoi certains y sont déjà passés et pas d'autres.

Une étude est en cours à l'échelle de notre territoire.

Son objectif est de nous aider à optimiser et adapter au mieux notre service en fonction de ces nouvelles contraintes tout en maintenant son équilibre financier.

### Quand pourrons-nous trier tous les plastiques ?

Pas avant 2023 ! En attendant, **pots, barquettes et films plastiques** doivent donc être mis dans la poubelle à ordures ménagères.

02 97 26 10 21

[www.questembert-communaute.fr](http://www.questembert-communaute.fr)

« Pensez à bien fermer vos sacs ! »



Conserves en métal  
aérosols



Emballages carton  
briques alimentaires



Flacons et bouteilles  
plastiques

Les boîtes de conserve, les cannettes, les aérosols, les bouteilles de sirop, les barquettes en alu et boîtes en métal, les petits cartons et briques alimentaires, les bouteilles et flacons en plastique avec leurs bouchons.



Quand je n'ai PLUS DE SACS JAUNES, je me rends à la MAIRIE ou à la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Déchets de salle de bain



Pots et barquettes plastiques



Polystyrène

Les films et barquettes plastiques. Les pots de yaourts, de beurre, de crème fraîche. Les petits déchets (morceaux d'alu, de plastique, balayures). Les barquettes polystyrène. Les couches.



En cas de SURCROÏT D'ORDURES MÉNAGÈRES, utilisez DES SACS ROUGES DISPONIBLES AU PRIX DE 2€ en MAIRIE ou à la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



## FESTIVITES COURSIENNES et dates à retenir... en 2020

Samedi/dimanche 15/16 février	Les courtisans : Théâtre à Molac en soirée le samedi et après midi le dimanche
Dimanche 22 mars midi	Chasse : Repas de chevreuil à Priziac.
Dimanche 29 mars	Amicale : vente de viennoiseries
Vendredi 3 avril à 19 h.	Priziac : Assemblée générale de Fêtes culture loisirs de la chapelle de Priziac
Samedi/dimanche 4/5 avril	Les Courtisans : théâtre à Sérent en soirée le samedi et après midi le dimanche
Vendredi 10 avril à 19h30	Foot : steak frites à Priziac
Samedi /dimanche 16/17 mai	Chasse : concours de boules + repas le 16 au soir
Samedi/dimanche 6/7 juin	BLC : Concours de Boules (triplettes le 6 - doublettes le 7)
Samedi/Dimanche 13/14 juin	Foot : concours de boules en quadrettes + grillades le samedi soir
Samedi 13 juin	Amicale : Benne à papiers
Samedi 27 juin	Amicale : Fête de l'Ecole
Vendredi 10 juillet	FCL : concours de boules semi-nocturne
Dimanche 19 juillet	BLC : concours de boules en triplètes mixte
Dimanche 26 juillet	Fête de Priziac : repas campagnard, etc...
Mardi 18 août	Templiers : concours de boules à Priziac
Dimanche 23 août	BLC : Concours de boules en doublettes
Samedi 5 septembre	Repas de Foot 19 h. Jarret/frites
Samedi 3 octobre	Repas de remerciement des bénévoles de Priziac
Samedi 10 octobre	BLC : Concours de boules en doublettes
Dimanche 15 novembre	Randonnée du téléthon de Molac/Le Cours <a href="http://vttrando.free.fr">vttrando.free.fr</a>
Samedi 5 décembre	Téléthon de Molac/Le Cours <a href="http://telle-est-ton-idee.blogs.afm-telethon.fr/">http://telle-est-ton-idee.blogs.afm-telethon.fr/</a>